

|  |
|--|
| <p><b>APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT FRET ET LOGISTIQUE 2020<br/>DE LA REGION ILE-DE-FRANCE</b></p> |
|--|

La Région lance un appel à projets dans un secteur logistique en pleine mutation marqué par l'arrivée de nouveaux acteurs, la révolution numérique et consécutivement l'explosion des flux liée à l'e-commerce, la transformation du marché de l'immobilier logistique pour se rapprocher du consommateur final...

Les projets et initiatives portés par les professionnels du transport et de la logistique sont nombreux : robotisation, *marketplace*, bourses de fret, recherche de standardisation... Les acteurs institutionnels et les collectivités se mobilisent également en particulier sur certains projets comme les drones, les véhicules propres ou l'organisation des Jeux Olympiques de 2024.

La forte concurrence du secteur rend difficile l'émergence de solutions partagées pourtant nécessaires à l'échelle du bassin de vie francilien afin de limiter les impacts négatifs pour l'environnement de ce secteur en plein essor. L'absence de connaissance des flux de données de marchandises et l'absence d'outils de mutualisation ou de coopération rendent cette émergence encore plus difficile.

La Région Île-de-France souhaite donc inciter les acteurs publics et privés à rapprocher leurs visions pour faire émerger des projets coopératifs et ambitieux en cohérence avec la stratégie fret et logistique régionale.

## **1. L'appel à manifestation fret et logistique**

À travers son appel à projet « accompagnement des Territoires », la Région souhaite voir émerger de nouveaux projets visant l'approvisionnement, la circulation, le stockage, la distribution, les livraisons et l'enlèvement des marchandises dans la ville, pour tous les secteurs d'activité (alimentaire, grande distribution, chantiers BTP, gestion des déchets, pharmacie, e-commerce ...), avec des enjeux de massification mais aussi de distribution finale individualisée et propre.

### **1.1 Objectifs visés**

L'objectif est de donner aux collectivités les moyens de peser sur les enjeux fret et logistiques de leur territoire et de co-construire des projets concrets avec les acteurs du transport et de la logistique afin de soutenir cette activité essentielle en termes d'emplois et de compétitivité, et d'assurer sa soutenabilité sur le plan de l'environnement.

### **1.2 Dossiers éligibles**

Les projets objets des dossiers devront pouvoir se décliner opérationnellement sur 2020 et 2021. Les projets pourront porter **prioritairement** sur les **thématiques** suivantes :

1. **Analyse des flux de marchandises** : par exemple, expérimentation permettant de recueillir des données sur les flux de livraisons et de tester différents scénarios d'amélioration, élaboration d'outils permettant le recueil de données spécifiques fret, l'analyse et la modélisation des données à différentes échelles ;
2. **Coordination des conditions de stationnement et de circulation pour les livraisons** : par exemple, service d'auto-partage de véhicules utilitaires légers électriques pour les commerçants de centre-ville, mise en place de services de cyclo-logistique en substitution de livraisons par véhicules motorisés, expérimentation d'intégration de stationnement poids lourds dans une zone logistique et validation d'un modèle économique, partage de voirie dans le temps pour faciliter les livraisons, organisation de la mutualisation des livraisons pour réduire les flux à l'échelle d'un quartier... ;
3. **Intégration de la logistique urbaine dans un projet d'aménagement** : par exemple, intégration d'un espace logistique dédié à la livraison dernier kilomètre lors d'un réaménagement de quartier ou de la réutilisation d'espace délaissé, aménagement et organisation des services de livraison dans le cadre de la conception de quartier, mutualisation et réduction des flux dans le cadre des chantiers BTP;
4. **Utilisation de la voie fluviale pour la logistique urbaine** : par exemple service de livraison intégrant le mode fluvial, exploitation de bateaux à motorisation propre, aménagement d'espace de stockage et zone de préparation de commande en milieu fluvial ;
5. **Innovations pour la desserte logistique du territoire** ;
6. **Soutien aux circuits courts** par exemple organisation de services logistiques adaptés aux circuits courts, création de standard permettant l'interopérabilité entre plateformes de circuits courts et la mutualisation des livraisons.

Les impacts positifs attendus des projets devront être clairement identifiés. Ils porteront notamment sur :

- la limitation de l'impact écologique des transports ou des activités logistiques sur le territoire régional;
- la valorisation des sites, infrastructures ou équipements existants ;
- un meilleur partage de l'espace public (dans le temps ou dans l'espace) pour faciliter l'intégration urbaine des activités logistiques ;
- la mise à disposition de méthodes et d'outils pour une meilleure connaissance des flux et des activités logistiques sur le territoire local et régional.

### 1.3 Critères de sélection

- L'intégration dans une stratégie de développement local
- la contribution à une meilleure connaissance des flux et de l'organisation du secteur;
- La viabilité économique ;
- L'impact environnemental ;
- La qualité de la gouvernance du projet.
- Les modalités de suivi et d'évaluation à priori et à posteriori
- Capacité à enrichir la vision stratégique et les outils régionaux

Les projets devront proposer une mise à disposition la plus ouverte possible des données produites.

## **1.4 Date limite de remise des propositions**

Les propositions répondant au présent appel à manifestation d'intérêt devront parvenir à la Région Île-de-France d'ici au 20 février 2020.

## **2. Vous êtes concernés si :**

- Vous souhaitez améliorer l'intégration de la logistique sur un territoire
- Vous souhaitez devenir territoire pilote ou référent en matière de stratégie mobilités durables
- Vous avez des projets d'aménagement ou de restructuration urbaine et vous souhaitez intégrer la gestion des flux marchandises dans une approche globale aménagement et déplacement
- Vous souhaitez développer des outils ou des actions innovantes favoriser l'intégration urbaine et environnementale des activités logistiques
- Vous souhaitez organiser la collecte de données et développer des outils de gestion des flux marchandises sur un territoire

## **3. Qui peut répondre :**

Des collectivités ou des entreprises à condition de présenter un projet multi-partenarial ancré sur un territoire. Le projet associera nécessairement la ou les collectivités compétentes sur le territoire concerné.

## **4. Pourquoi répondre ?**

Les lauréats pourront bénéficier :

- d'une mise en réseau et une mise en visibilité des projets
- d'un accompagnement financier pour une mise en œuvre opérationnelle
- d'un accompagnement opérationnel de la Région ou de ses partenaires (AMO, expertises, outils, données...)

## **5. Modalités de financement**

Investissement : jusqu'à 500K€ (dans le respect des règlements européens sur les aides d'Etat)

Fonctionnement : jusqu'à 50K€ par projet

**Contact :** [directiondestransports@iledefrance.fr](mailto:directiondestransports@iledefrance.fr)

## **RAPPEL DU CONTEXTE – STRATEGIE FRET ET LOGISTIQUE**

La mise en place de nouvelles solutions pour répondre aux besoins de mobilités en Île-de-France nécessite une approche globale qui concerne les personnes mais aussi les marchandises, afin de permettre une cohabitation la plus harmonieuse des différents flux dans l'espace public. Par sa situation géographique et son important bassin de consommation, l'Île-de-France constitue un territoire stratégique pour les activités logistiques et l'organisation des flux de marchandises.

Dans ce contexte, la Région a adopté le 15 mars 2018 sa Stratégie régionale pour le fret et la logistique, plan d'actions pour une logistique maîtrisée, performante et innovante.

Cette stratégie traduit l'ambition de la Région de concilier attractivité économique et excellence environnementale, afin de favoriser une logistique plus vertueuse et responsable, dans un contexte de forte croissance des flux, notamment routiers.

La logistique est un élément essentiel de l'organisation des territoires et de l'économie de la Région. Elle représente aujourd'hui 10 % du PIB régional et emploie plus de 375 000 personnes en Ile de France. L'attractivité et la compétitivité de l'économie francilienne nécessitent d'organiser la gestion des flux, en préservant en cœur d'agglomération les espaces et les équipements nécessaires. Les activités logistiques peuvent être des vecteurs de transformation et de transition énergétique de votre territoire : bâtiments smart building, entrepôts nouvelle génération, camions propres, nouveaux services urbains, outils d'analyse et collecte de données, nouveaux métiers...

**A travers sa nouvelle stratégie, la Région souhaite notamment accompagner les territoires pour une meilleure prise en compte de ces enjeux.**

Les évolutions actuelles de la filière logistique liées à la digitalisation des chaînes, à la robotisation des entrepôts et à la croissance du e-commerce transforment profondément les organisations logistiques à une échelle nationale et internationale mais avec des conséquences fortes à l'échelle régionale en termes d'organisation des flux et de structuration du territoire.

Les acteurs de la supply chain sont aujourd'hui particulièrement mobilisés pour s'adapter à ces mutations : stratégie RSE, réduction des coûts, traçabilité accrue, optimisation des flux, réduction des émissions de CO2 et de polluants, mutualisation des moyens de transport... sont autant de leviers de développement pour garantir la pérennité et la croissance de leurs activités, mais également autant d'opportunités pour repenser autrement leur rapport au territoire.

L'accompagnement des territoires vise à favoriser une meilleure prise en compte des activités logistiques dans les projets d'aménagement et plus globalement à les intégrer dans un projet de territoire global.